

BAYEUX POUR TOU.TE.S – NOTE D'INTENTION

Bayeux pour tou.te.s est une broderie contemporaine en progression, d'exécution collective, qui a pour but de retracer, en usant des codes graphiques et techniques de la tapisserie de Bayeux, l'histoire de la loi Taubira sur le mariage pour tous en France, depuis la promesse de campagne de François Hollande en 2011 jusqu'à l'adoption définitive de la loi. Il s'agit d'une œuvre ambitieuse, dont la réalisation prendra probablement plusieurs années – si elle se trouve un jour achevée.

Tout comme la célèbre tapisserie du XI^e siècle dépeint la conquête d'Angleterre par Guillaume le conquérant et la fameuse bataille de Hastings, *Bayeux pour tou.te.s* relate une conquête moderne : celle du droit au mariage et à l'adoption, en France, par les couples homosexuels. Elle use pour cela des mêmes techniques (broderie sur toile) et des mêmes matériaux, les mêmes dimensions, récupère les mêmes codes visuels (couleurs, usage du texte...), reproduit les mêmes techniques de narration.

Il peut sembler déroutant, à l'heure où les médias de communication et particulièrement les réseaux sociaux nous permettent de relayer à la seconde près une information et de la diffuser à des milliers de personnes en un temps record, de choisir, pour un travail sur un sujet de société relativement récent, un moyen d'exécution d'une telle lenteur. Mais *Bayeux pour tou.te.s* ne se veut pas seulement la représentation épique de l'avancée des droits LGBTI+, elle sert également d'outil de réflexion sur le rapport que nous entretenons avec l'actualité et les faits, avec l'Histoire moderne qui se crée sous nos yeux, avec le rapide abandon des faits de société par les médias, avec la succession intarissable d'un flot d'information sans cesse renouvelées, mises à la trappe, oubliées. Il s'agit de créer la trace d'une avancée historique, de fixer dans le temps les moments clés qui ont pu lui permettre de voir le jour, et surtout de la mettre en relation avec l'état des choses actuel. La situation aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle a pu être lorsque la broderie a été démarrée, en 2013, et les points de vue sur ce que représente réellement cette loi et le gouvernement qui l'a mise en place ont bien changé, avec sa position sur la PMA et son Etat d'Urgence répressif et liberticide.

Choisir la lenteur en privilégiant une exécution manuelle engendre une autre conséquence, porteuse de sens elle aussi : la nécessité d'une réalisation collective de l'œuvre. En effet, le but n'est pas d'en faire un projet né d'une personne unique, mais plutôt d'inviter les personnes qui ont participé à ces avancées ou qui souhaitent y participer à échanger et s'exprimer lors des séances d'exécution, et à s'impliquer dans cette trace d'histoire tout en créant du lien social. Ces séances se veulent donc un espace d'expression, de réflexion et de création de lien social, mais également de partage de compétences : l'artiste se propose en effet d'apprendre aux participant.e.s les techniques de broderie utilisées et de mettre donc à disposition ses propres compétences à celles qui lui donnent de leur temps pour faire progresser l'oeuvre : elle se propose ainsi de leur transmettre à leur tour un moyen d'expression qu'elles pourront réutiliser pour leurs propres projets, leurs propres intentions, leur propre créativité.

En outre, les médias textiles, associés aux luttes féministes, ont été souvent revendiqués par les artistes acteur.trices des luttes LGBTI+. La symbolique du fil et son lien avec la narration, des Parques à Pénélope en passant, justement, par la reine Mathilde, ne sont pas étrangers dans le choix de ce mode de représentation : souvent reléguée au rang d'art mineur du fait de sa pratique essentiellement féminine, le replacer dans un statut d'œuvre d'art à part entière est aussi une revendication en soi, une utilisation subversive d'un média jugé comme mineur ou archaïque. Le choix même de reproduire une technique médiévale pour traiter d'un sujet contemporain dénonce l'attitude conservatrice et réactionnaire des opposants d'alors et d'aujourd'hui à un tel projet de loi, en mettant en avant l'aspect passéiste de leurs propos et leur vision obsolète d'une société qui ne laisserait pas à chacun.e le droit de vivre pleinement son identité et son orientation sexuelle.

Le temps jouera un rôle prépondérant dans le projet, en influençant son exécution, en infléchissant ses modes de représentation, en orientant jusqu'à sa narration même : car les événements actuels ne cessent de refaçonner ce qui ressort de l'œuvre, les débats générés par les sessions de réalisation ne cesseront d'évoluer. Et si ce qui est fixé par le fil l'est définitivement, il est important de perpétuellement pouvoir le remettre en question en le mettant en parallèle avec l'actualité.